CASTELCULIER COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2018

18 PRESENTS: M. GRIMA, Mme BARTHE, M. CAZE, Mme JUTTAUD, M. BONNET,

Mme BATTISTUZZI, MM. LARROUMET, Mmes DELPECH, BEDIN, MM DAVIGHI, BRULE, LECLERCO, MILHOUD, Mmes PRADAL,

CASTAGNE, M. DOULUT, Mmes GUTIERREZ, CAVAL.

M. SABATINO pouvoir donné à Mme CAVAL

0 ABSENT :

Mme Corinne BARTHE a été élue secrétaire.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU

Le compte-rendu du C.M. du 25 avril 2018, préalablement envoyé à l'ensemble du C.M., a été adopté à l'unanimité.

REFECTION DE L'AVENUE JEAN MONNET ET PLACE DE LA MAIRIE

Le Maire expose au C.M. qu'une réflexion est en cours pour réhabiliter l'avenue Jean Monnet et la place de la Mairie. En effet, il y a beaucoup de passage sur cette route, 6000 véhicules par jour plus les bus avec une moyenne de 45km/h (actuellement limitation à 30 km/h) et la chaussée est très dégradée par la présence de pavés qu'il faudra remplacer par de l'enrobé.

Une réflexion globale de l'ensemble a été confiée au cabinet AC2I qui est venu présenter le projet d'aménagement au C.M. La portion à traiter part de la boulangerie au rond point de sortie du village vers la SAUVETAT DE SAVERES. Plusieurs points sont à prendre en compte :

- <u>Rétrécissement de la voie en mettant des ilots</u>, 2 ilots sont proposés par le cabinet d'étude à hauteur des quais de bus et à la demande du C.M., un troisième ilot devra être positionné pour diminuer la vitesse sur la portion du café au rond point du complexe sportif,
- <u>Stationnement longitudinal</u> en remplacement de ceux existant perpendiculaires pour davantage de sécurité. Le même nombre de places de parking est prévu mais sera positionné différemment,
- Place de la Mairie: il est prévu d'isoler la place de la route par une bande d'espace vert et un cheminement piétonnier. Végétalisation de la place, suppression de la fontaine. Donner vie à la place du village en permettant un stationnement en nombre suffisant à proximité des commerces. Faire « place » autour de la Mairie et des commerces, un lieu de vie où le piéton ne craint pas de se faire renverser et maintenir l'organisation des différentes manifestations comme les marchés gourmands. Réorganisation du stationnement et sens unique sur la place,

.../...

- <u>Accessibilité</u>: Respecter les règles et les déplacements d'accessibilité, par exemple proposer aux piétons des déplacements sécurisés pour aller dans les commerces, à la mairie. Prévoir une place PMR à proximité des services médicaux, etc...
- <u>Espaces plantés</u>: remplacement des chênes vieillissants, limitation des zones minéralisées au profit de zones plantées.

L'enjeu souhaité est de favoriser la traverse au cœur du village, lieu de vie, de commerces et de services pour les habitants. L'estimation du projet s'élève à 260 000€ HT. Les travaux seront pris en charge par le Syndicat de Voirie AGEN Centre pour le compte de la Commune et des aides seront sollicitées auprès des financeurs publics. La réalisation des travaux est prévue début de l'année 2019 pour gêner le moins les commerçants et la vie du village, pour une durée de travaux de 3 mois.

Une réunion publique de présentation de l'opération aura lieu mercredi 11 juillet prochain où seront conviés par courrier les commerçants et riverains du village et une communication sera faite par les différents modes de communication de la Mairie.

42 – ADRESSAGE : DENOMINATION ET NUMEROTATION DES VOIES DE LA COMMUNE

Le Maire expose au C.M. la nécessité d'établir un plan d'adressage c'est à dire prévoir une numérotation métrique et dénomination des voies sur l'ensemble de la Commune. Cela facilitera l'intervention des services de secours, de tous transporteurs et autres et permettra le déploiement de la fibre optique.

Le Maire liste les noms proposés des voies, routes, impasses sur l'ensemble de la Commune. Les noms de rues et numéros déjà en place restent inchangés. Un nom est choisi par le C.M. « Simone VEIL » pour la future route desservant les terrains appartenant à la Commune à l'arrière de la Résidence Jean Monnet. Le C.M, à l'unanimité approuve la mise en place de l'adressage.

43 - ZAC HORIZON 2020 – COMPTE RENDU D'ACTIVITE ET BILAN FINANCIER AU 31 DECEMBRE 2017

Le Maire expose au C.M. que dans le cadre de la ZAC HORIZON 2020 dont la concession d'aménagement est confiée à la SEM47, le secteur d'habitat à ouvrir sera celui de Las Crouzettes et des discussions avec la Mairie sont actuellement en cours avec les propriétaires des parcelles concernées.

Le C.M. est favorable à l'aménagement en habitat de Las Crouzettes et approuve le compte rendu financier et les commentaires relatifs à la ZAC HORIZON 2020. Il charge Monsieur le Maire de poursuivre les négociations à l'amiable.

44 - TARIFS CANTINE SCOLAIRE A PARTIR DE SEPTEMBRE 2018

A l'unanimité, le C.M. accepte l'augmentation des tarifs suivants pour l'année scolaire 2018 – 2019 :

- . 2.50 € pour les enfants de l'école maternelle
- . 2.70 € pour les enfants de l'école primaire
- . 5.00 € pour les adultes

45 - PARTICIPATION ACTIVITES ACCUEIL DE LOISIRS « LES PITCHOUNETS »

En complément du tarif de la journée, une participation sera demandée pour les activités suivantes pendant les vacances d'été 2018 :

. sortie à WALIBI	7 €
. sortie à Z'ANIMOLAND à Monbalem	3 €
. sortie Centre aqua ludique de Condom	2 €
ou sortie à Royal Kids	3 € (si pluie)
. sortie Happy Forest à Pont-du-Casse	7 €
. sortie ponev club de Darel	4 €

46 - TARIFS APPLICABLES AUX CIMETIERES DE LA COMMUNE DE CASTELCULIER – AJOUT DE TARIFS POUR LE RENOUVELLEMENT DE CONCESSIONS DE 4 M2 ET 5 M2

A l'unanimité, le C.M. décide de fixer, à compter du 1^{er} juillet 2018, les tarifs suivants pour le renouvellement uniquement des concessions suivantes :

	<u>4 m2</u>	<u>5 m2</u>
. concession trentenaire	500 €	600 €
. concession cinquantenaire	600 €	700 €

Les tarifs à l'achat des autres concessions restent inchangés selon la délibération du 19 juin 2017.

47 - TABLEAU DES EMPLOIS SUITE AVANCEMENT DE GRADE

A compter du 1^{er} juillet 2018 :

- . 2 adjoints administratifs territoriaux principaux de 1^{ère} classe
- . Agent de maîtrise principal, au service technique
- . Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe, au service animation.

48 - CREATION D'UN POSTE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DU PARCOURS EMPLOI COMPETENCES (PEC)

A l'unanimité, le C.M. décide de créer un poste dans le cadre du dispositif du PEC pour l'entretien des espaces verts, du petit entretien de bâtiments communaux et de l'aide à la préparation des manifestations communales, à compter du 1^{er} juillet 2018 pour une durée hebdomadaire de 35 h./semaine.

49 - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DES FETES AU PROFIT DE L'ASSOCIATION «LE MIROIR DE SOIE» - ANNEE SCOLAIRE 2018/2019

A l'unanimité, le C.M. décide de renouveler la mise à disposition de la Salle des Fêtes à l'Association « Le Miroir de Soie », pour la saison 2018/2019 les mardis de 18 h. à 19 h 30, moyennant une participation forfaitaire annuelle de 225 € à régler en début de saison.

50 - CONVENTION D'UTILISATION DE LA SALLE ASSOCIATIVE DE CASTELCULIER PAR QUATRE ASSISTANTES MATERNELLES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2018/2019

A l'unanimité, le C.M. autorise le Maire à signer la convention d'utilisation de la salle associative avec quatre assistantes maternelles (Mmes LABRE Marcelle, LAVANCEAU Cyrille, GOMMAULT Noëlle et DADET Patricia), tous les mardis de 10 h. à 11 h 30 afin d'organiser des activités pour environ 25 enfants, pour l'année scolaire 2018/2019.

51 - CONVENTION D'UTILISATION DE LA SALLE DE BASKET PAR LE CLUB SPORTIF ET ARTISTIQUE DE BASKET-BALL du 48^{ème} REGIMENT DE TRANSMISSION D'AGEN

A l'unanimité, le C.M. autorise le Maire à signer la convention avec le Club Sportif et Artistique (CSA) du 48^{ème} RT de mise à disposition de la salle de basket de CASTELCULIER tous les mercredis matins de 8 h. à 10 h. durant l'année scolaire 2018/2019 pour lui permettre de faire des entraînements de basket.

52 - TRANSFERT DU PATRIMOINE AEP ET ASSAINISSEMENT DU SYNDICAT MIXTE EAU 47 A LA COMMUNE DE CASTELCULIER SUITE A L'ARRETE PREFECTORAL DU 15.11.2015 PORTANT EXTENSION DU PERIMETRE DE L'AGGLOMERATION D'AGEN AUX COMMUNES DE CASTELCULIER ET SAINT-PIERRE-DE-CLAIRAC A LA DATE DU 1^{cr} JANVIER 2016

Le C.M. décide de procéder au transfert du patrimoine du Syndicat Mixte Eau 47 vers la Commune et de mettre à disposition de l'A.A. les équipements nécessaires à l'exercice de sa compétence « eau et assainissement », dans le cadre d'un procès-verbal de transfert.

53 - JURY D'ASSISES

En vue de dresser la liste préparatoire communale de la liste annuelle des jurés pour l'année 2019, le Maire procède par tirage au sort, publiquement, à partir de la liste électorale, les six jurés d'assises suivants :

- . Monsieur Jean-Michel CASTERAN
- . Monsieur René OUSTRIN
- . Monsieur Eric LAFON
- . Monsieur Clément LODETTI
- . Monsieur Jérôme BON
- . Madame Céline ROCHE épouse LALOUE

DIVERS REMERCIEMENTS

Le Maire informe le C.M. de différents remerciements reçus en Mairie de la part de « Tous en selle » pour l'occupation de la salle associative dans le cadre d'une action contre la spondylarthrite ankylosante, de M. Jacques PEYRARD pour la fête des 20 ans des salons d'art organisée à VILLASCOPIA le week-end des Floralies, d'une carte postale reçue d'un séjour à MEDEA et VERTOJBA, d'un courrier du Club du 3^{ème} âge pour le versement de la subvention communale.

NOUVELLE FORMULE DU BULLETIN MUNICIPAL

Cela fait l'unanimité du C.M, bulletin rajeuni, forme magazine qui donne envie de le lire et respect du planning du confectionneur.

MAGASIN BRICOCASH

Le Maire ira à PARIS le jeudi 5 juillet prochain pour l'audience devant la CNAC du projet BRICOCASH à CASTELCULIER suite au recours par un tiers contre l'avis de la CDAC.

TRAVERSEE VITRAC

Des administrés ont attiré l'attention sur les problèmes de sécurité de traverse du quartier de Vitrac. Des actions avaient déjà été mises en place par la pose de radars pédagogiques. La voie étant départementale, une réunion est programmée avec les services des routes du département pour étudier des actions supplémentaires à mettre en place.

GRAND PRUNEAU SHOW

Le policier municipal Jérôme BENNE sera en renfort le vendredi 24 août.

OPERATION NETTOYONS LA NATURE

Elle se déroulera le week-end du 28 au 30 septembre et 2 classes de CM1 et CM2 de l'école élémentaire accompagnées de deux enseignantes participeront à l'opération.

RENDEZ-VOUS AVEC Mme H. GIRARDOT, Secrétaire Générale de la Préfecture

Le Maire accompagné de Joël BONNET, adjoint aux finances et Danielle PETIT, DGS ont été reçus par la Secrétaire Générale de la Préfecture et des responsables de la DDFIP pour faire un retour de la situation financière de la Commune et la projection pour les années à venir. Il a été mentionné l'effort de la Commune d'avoir diminué de 20 % les dépenses de fonctionnement depuis le début de la mandature.

AMENAGEMENT RD 813

Les travaux de la deuxième et dernière tranche vont débuter en juillet prochain pour une durée de 7 mois.

VILLASCOPIA

Une réunion a eu lieu en Mairie avec M. F. PERROY, consultant en expertise sur la partie événementielle du site de VILLASCOPIA et avec Jérôme FILLOL, Directeur d'ACTOUR 47. Les nouvelles manifestations mises en place depuis le début de l'année ont permis d'augmenter la fréquentation du site avec 500 à 600 personnes suite aux manifestations LES FLORALIES et la BODEGA. Cela se poursuivra par les événements mensuels prévus jusqu'à la fin de l'année. Pour l'été, sont prévus le trail du samedi 7 juillet et les soirées castelfondaises tout au long de l'été.

ECOLES

Le Maire remercie l'association des Parentes d'Elèves pour l'organisation de la Fête des Ecoles avec la participation des enseignantes pour le spectacle des enfants, la kermesse et la soirée antillaise qui a été une journée très réussie.

Vendredi prochain, seront remis pour la première fois, des chèques cadhoc aux élèves entrant au collège et une attention sera faite à Laurence QUILLATEAU nommée officiellement directrice de l'école élémentaire et à Mélanie COURTIE, institutrice quittant l'école de CASTELCULIER. Un pot d'amitié sera offert par la municipalité pour clôturer cette sympathique fête de fin d'année scolaire.

DIFFERENTES SOIREES D'ETE

Le Maire termine la réunion en énumérant les différentes manifestations estivales que sont les marchés gourmands, les soirées castelfondaises, la fête du 14 juillet organisée par le Comité des fêtes.

Olivier GRIMA

La séance est close à 21H15

Le secrétaire de séance,

Corinne BARTHE